

Je m'engage

Partie à conserver par le consommateur

Je choisis mon ou mes paniers ainsi que le mode de règlement
(montants à reporter « feuille à remettre au producteur »)

Contrat d'engagement Saison 2021



L'AMAP DU GEISSBERG

Huningue, Altkirch et Muespach



EARL DU GEISSBERG

Fernex/Gutzwiller
22, rue Principale
68480 BIEDERTHAL
06 52 61 85 30
s.fernex@gmx.net

www.domaine-du-geissberg.fr

Produits laitiers, Fromages, Œufs, Farine : Panier à points

Contenu à choisir selon produits disponibles

- 10 points/semaine en moyenne, soit 500 points/an = **750 €**
- 15 points/semaine en moyenne, soit 750 points/an = **1125 €**
- Adhésion en cours de saison :points x 1,50 € = €

TOTAL des paniers (produits laitiers + fromages + œufs + farine) : €

Mode de règlement

- | | |
|--|----------------------------|
| <input type="checkbox"/> En 1 fois (encaissé en janvier) | Soit 1 chèque de € |
| <input type="checkbox"/> En 2 fois (janvier/août) | Soit 2 chèques de € |
| <input type="checkbox"/> En 6 fois (tous les 2 mois) | Soit 6 chèques de € |
| <input type="checkbox"/> En 12 fois (tous les mois) | Soit 12 chèques de € |

Lieu de distribution :

- Huningue

Fait le :

Le producteur

www.rhenamap.org

Vie du réseau ■ Recettes ■ Zoom sur les fermes



L'AMAP DU GEISSBERG
fait partie du réseau



Un engagement réciproque

Informations pratiques

Durée du contrat :

Du 13 janvier au 23 décembre 2021 (50 distributions)

Engagement en tant que producteur de l'AMAP

Je m'engage à :

- Adhérer et respecter le règlement intérieur et la charte des AMAP (qui m'engage notamment à respecter les dix principes de l'agriculture paysanne)(cf. Charte des AMAP).
- Participer à la vie de notre association.
- Respecter mon contrat d'objectif co-construit avec l'AMAP, participer à l'évaluation de ma production.
- Découvrir plus largement le champ de l'économie sociale et solidaire.

Engagement en tant que consomm'acteurs

Je m'engage à :

- Adhérer et à respecter le règlement intérieur et la charte des AMAP (je m'engage à venir chercher mon panier à chaque distribution et à partager les risques liés à la production, intempéries, ravageurs et maladies).
- **Respecter la durée du contrat (en cas de désistement en cours de saison, les montants resteront dus jusqu'à la fin de la saison et les montants encaissés ne pourront être remboursés).**
- Participer à la vie de notre association.
- Faire don de mon panier à une association caritative et à l'AMAP si moi ou un tiers n'est pas venu le retirer (je ne peux pas demander de récupérer mon panier lors de la prochaine distribution).
- A découvrir plus largement le champ de l'économie sociale et solidaire.

La vie de notre association, sa convivialité, son état d'esprit, sa bonne humeur, sa solidarité demande une participation collective.

Ainsi, moi, en tant que producteur, et nous en tant que consomm'acteurs, nous participons, dans la mesure de nos disponibilités, à l'animation de notre AMAP (fêtes, repas, lettres, recettes de cuisine, préparation de paniers, distribution, coup de main à la ferme) afin qu'elle soit un lieu où l'on se sente bien, un lieu où il fait bon vivre !

Les points peuvent être répartis comme souhaité sur l'année (pas de minimum par distribution). Si en cours de saison, la consommation dépasse le nombre de points initialement prévu, il sera possible de souscrire à une rallonge. A la fin de la saison, les points devront être utilisés ou seront perdus (ou reportés sur l'année suivante en cas de réabonnement).

Tarifs forfaitaires

Panier produits laitiers

Panier à points sur l'année

1 Point = 1,50 €

Panier farine

Farine de blé/seigle T80

2 kg = 3 points

Farine d'épeautre T80

2kg = 4 points

Panier œufs

1 boîte = 2 points

Nombre de distributions : 50

Rhénamap

Les points sont répartis sur l'année à la discrétion de l'AMAP. En cas de nombre de réinscriptions pour l'année suivante de 15 € pour Rhénamap vous sera demandée. Celle-ci vous donnera ensuite accès à toutes les AMAP du réseau Rhénamap que vous désirez, qu'elles soient sur le même lieu de distribution ou non.

Contenu du panier

Panier produits laitiers

• Lait de vache, Cabécou, yaourt aux fruits (180 ml), yaourt nature (180 ml) : **1 point**

• Lait de chèvre, Secs (nature/cendré), Mi-secs (nature/cendré), Frais nature, Frais épiciés (poivre, herbes de Provence, paprika, pavot), Camembert de chèvre, Tomme de vache (100 gr) crème fraîche : **2 points**

• Ail- Ciboulette, Raifort, Brique (vache), Tomme de chèvre (150gr), Fromage blanc (440 gr) : **3 points**

• Buchette, Munster AOC, Tomme de vache (200 gr) : **4 points**

• **Œufs: 2 points les 6 œufs**

• **Farine de blé et seigle: 3 points les 2kg**

• **Farine d'épeautre: 4 points les 2kg**

Lieux de distribution

- **Huningue** : mercredi de 18h à 19h

Prévoir pour le transport un sac isotherme (si possible)

Je m'engage

Feuille à remettre au producteur

- NOM Prénom :
 - Adresse :
 - Code Postal : Ville :
 - Tel : Mobile :
 - Courriel (EN MAJUSCULES) : @.....
 - cotisation Rhénamap 2021** N° carte de membre :
- En cas de partage du panier, c'est aux abonnés de gérer leur partage
- Nom du CO Panier :
 - Courriel (EN MAJUSCULES) : @.....

Produits laitiers & Fromages : Panier à points

- 10 points/semaine en moyenne, soit 500 points/an = **750 €**
- 15 points/semaine en moyenne, soit 750 points/an = **1125 €**
- Adhésion en cours de saison :points x 1,50 € = €

TOTAL des paniers (produits laitiers + fromages + œufs + farine) : €

Mode de règlement

- | | |
|--|----------------------------|
| <input type="checkbox"/> En 1 fois (encaissé en janvier) | Soit 1 chèque de € |
| <input type="checkbox"/> En 2 fois (janvier/août) | Soit 2 chèques de € |
| <input type="checkbox"/> En 6 fois (tous les 2 mois) | Soit 6 chèques de € |
| <input type="checkbox"/> En 12 fois (tous les mois) | Soit 12 chèques de € |

Lieu de distribution :

- Huningue Muespach Altkirch

Fait le Le producteur  le consomm'acteur

L'AMAP DU GEISSBERG

Je m'engage

Feuille à remettre au producteur

- NOM Prénom :
 - Adresse :
 - Code Postal : Ville :
 - Tel : Mobile :
 - Courriel (EN MAJUSCULES) : @.....
 - cotisation Rhénamap 2021** N° carte de membre :
- En cas de partage du panier, c'est aux abonnés de gérer leur partage
- Nom du CO Panier :
 - Courriel (EN MAJUSCULES) : @.....

Produits laitiers & Fromages : Panier à points

- 10 points/semaine en moyenne, soit 500 points/an = **750 €**
- 15 points/semaine en moyenne, soit 750 points/an = **1125 €**
- Adhésion en cours de saison :points x 1,50 € = €

TOTAL des paniers (produits laitiers + fromages + farine + oeufs) : €

Mode de règlement

- | | |
|--|----------------------------|
| <input type="checkbox"/> En 1 fois (encaissé en janvier) | Soit 1 chèque de € |
| <input type="checkbox"/> En 2 fois (janvier/août) | Soit 2 chèques de € |
| <input type="checkbox"/> En 6 fois (tous les 2 mois) | Soit 6 chèques de € |
| <input type="checkbox"/> En 12 fois (tous les mois) | Soit 12 chèques de € |

Lieu de distribution :

- Huningue Muespach Altkirch

Fait le Le producteur  le consomm'acteur

L'AMAP DU GEISSBERG